

Objet : Demande de dispense d'évaluation environnementale

Je sollicite une dispense d'évaluation environnementale dans le cadre de l'exploitation d'une parcelle boisée d'environ 1 hectare, actuellement occupée par un peuplement monospécifique de douglas.

Cette coupe a pour objectif de favoriser la restauration de la biodiversité locale. En effet, ce peuplement de douglas, issu d'une plantation forestière, présente une diversité biologique limitée en raison de son caractère homogène. La suppression de ce couvert permettra le retour de la lumière au sol et favorisera la régénération naturelle d'espèces végétales variées, ainsi que le développement d'habitats plus favorables à la faune et à la flore locales.

La surface concernée est réduite (1 hectare) et l'intervention ne s'inscrit pas dans un projet d'urbanisation ou de changement durable de destination des sols. L'objectif est avant tout écologique, visant à permettre le retour progressif d'un milieu plus diversifié et mieux adapté aux espèces locales.

Au regard de la nature du projet, de sa superficie limitée et de ses effets attendus en faveur de la biodiversité, il apparaît que les incidences environnementales notables sont faibles et que la réalisation d'une évaluation environnementale complète ne semble pas nécessaire.